



La préfecture a perdu le passeport avec visa (g pas de copie)

Par **karim**, le **28/11/2009** à **08:46**

Bonjour,

En 2004 j ai été arrêté en centre de rétention et la préfecture de Créteil m as confisqué mon passeport ou il y avait le visa qui confirme que je suis entré en France en toute légalité

En décembre 2008 je marié avec une française

J'ai mandaté un avocat et il a demandé le transfert de mon passeport ou mon visa existe vers la préfecture de Bobigny ce qui a été fait et confirmé par fax par la préfecture de Créteil Lors de mon 1ér dépôt de dossier à Bobigny ils m'ont affirmé la bonne réception du passeport avec le visa et ils m'ont donné un RDV, je les ai demandés de me donner une copie et ils m'ont dit que le passeport est entre des bonnes mains et je n'ai rien à craindre.

Le jour du Rdv (début septembre) j'ai ramené tout les papiers qui m'ont demandé

La fille au guichet a pris mon dossier et m'as demandé d'attendre le temps qu'il cherche le passeport.

Après plusieurs heures d'attente ils m'ont appelé et m'ont annoncé qu'il ne trouve pas le passeport. (Ils ont perdue le passeport ou il y a mon visa d'entrée et je n'ai aucune copie)

J'ai fait plusieurs allé et retour à la préfecture et ils m'ont dit qu'ils ne peuvent rien faire pour moi et sache très bien qu'ils ont perdue mon passeport

Que faire sachant que je ne veut pas revenir au pays pour chercher un visa long séjour (qu'est la seule solution selon eux)

Que puis-je faire à l'encontre de la préfecture qui m'a perdue mon passeport

Aidez-moi SVP

Par **chris_Idv**, le **02/12/2009** à **23:54**

Bonjour,

Demandez un nouveau passeport à votre ambassade et un titre de séjour pour la partie résiduelle pendant laquelle vous êtes autorisé à séjourner en France.

Cordialement,